

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: SOJITZ FAMILY

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP05 - Eau potable

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0088

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0030063-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	4
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	4
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 1	5
2. Composition du méta-RCP	5
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	5
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	6
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	13
6. Autres informations	15
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	15
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 2	19
2. Composition du méta-RCP	19
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	20
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	20
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	24
6. Autres informations	25
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	25
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 3	27
2. Composition du méta-RCP	28
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	28
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	29
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	34
6. Autres informations	36
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	36

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

SOJITZ FAMILY

1.2. Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP05 - Eau potable

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom

Sojitz Europe GmbH

Adresse

Schirmerstr. 76 40211 Dusseldorf Allemagne

Numéro de l'autorisation

FR-2022-0088

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

FR-0030063-0000

Date de l'autorisation

18/11/2022

Date d'expiration de l'autorisation

17/11/2032

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Hubei Xingrui

Adresse du fabricant

29 Changjiang road, Xiaoting - Yichang Chine

Emplacement des sites de fabrication

Hubei Xingrui - 29 Changjiang road, Xiaoting - Yichang Chine

Nom du fabricant

Hubei Xingrui

Adresse du fabricant

NO. 66-2 Xiating Road Xiaoting Dist Yichang Chine

Emplacement des sites de fabrication

NO. 66-2 Xiating Road Xiaoting Dist Yichang Chine

Nom du fabricant

Haixing Eno Chemical Co., Ltd.

Adresse du fabricant

Haixing Economic Development Area, Haixing County - Hebei Province Chine

Emplacement des sites de fabrication

Haixing Economic Development Area, Haixing County - Hebei Province Chine

Nom du fabricant

Sinopec Jiangnan Salt & Chemical Complex

Adresse du fabricant

No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town, Hubei Province, China - Qianjiang city Chine

Emplacement des sites de fabrication

No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town, Hubei Province, China - Qianjiang city Chine

Nom du fabricant

Tohoku Tosoh Chemical Co., LTD

Adresse du fabricant

1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon

Emplacement des sites de fabrication

1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon

Nom du fabricant

Shanghai Huan Ning Co.,LTD

Adresse du fabricant

No. 1111-10, Jinzhang branch Road, Qianwei Town, Jinshan District - Shanghai City Chine

Emplacement des sites de fabrication

No. 1111-10, Jinzhang branch Road, Qianwei Town, Jinshan District - Shanghai City Chine

Nom du fabricant

Shanghai Kangda Disinfectant Plant.

Adresse du fabricant

No. 6825 Puwei Road, Zhelin Town, Fengxian District - Shanghai City Chine

Emplacement des sites de fabrication

No. 6825 Puwei Road, Zhelin Town, Fengxian District - Shanghai City Chine

Nom du fabricant	Nankai Chemical Industry Co., Ltd.
Adresse du fabricant	1-12-19 Minamihorie, Nishi-ku 550-0015 Osaka Japon
Emplacement des sites de fabrication	4-10-1, Sanbashidori 780-8010 Kochi-shi (Kochi) Japon

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1256 - Hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	SOJITZ Europe GmbH
Adresse du fabricant	25 rue Louis le Grand 75002 Paris France
Emplacement des sites de fabrication	Hubei Xingrui Chemical Co, Ltd, 29 Changjiang road, Xiaoting and NO. 66-2 Xiating road, Xiaoting Dist, - Yichang Chine

Substance active	1256 - Hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	REACH24H Consulting Group (Acting for Haixing Eno Chemical Co., Ltd. (Chine))
Adresse du fabricant	Paramount Court, Corrig Road, Sandyford - Dublin 18 Irlande
Emplacement des sites de fabrication	Haixing Economic Development Area - Haixing County (Hebei Province) Chine

Substance active	1256 - Hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	Sinopec Europa GmbH
Adresse du fabricant	Friedrich-Ebert-Anlage 49 60308 Frankfurt am Main Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town - Qianjiang city (Hubei Province) Chine

Substance active	1256 - Hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	TOSOH Europe BV
Adresse du fabricant	Amstelplein 1 1096 HA Amsterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon
Substance active	1256 - Hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	Chemoform AG (Acting for Nankai Chemical CO., LTD. (Japan))
Adresse du fabricant	Heinrich-Otto-Straße 28 73240 Wendlingen am Neckar Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	4-10-1, Sanbashidori 780-8010 Kochi-shi (Kochi) Japon

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Hypochlorite de calcium		Substance active	7778-54-3	231-908-7	99 - 100

2.2. Type(s) de formulation

<p>SG : Granulés hydrosolubles ST : Tablettes hydrosolubles</p> <p>SG : Granulés hydrosolubles ST : Tablettes hydrosolubles BR : Briquettes hydrosolubles</p>

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Hypochlorite de calcium		Substance active	7778-54-3	231-908-7	99 - 100

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SG : Granulés hydrosolubles
ST : Tablettes hydrosolubles

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Corrosif pour les voies respiratoires.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Ne pas respirer les .

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés..

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'incendie:Utiliser pour l'extinction.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des eaux usées

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Les produits sont ajoutés au bassin de traitement primaire de la station d'épuration ou au flux de ses effluents pour désinfecter les eaux usées.
La désinfection peut être effectuée de façon régulière ou ponctuelle. La dose peut être fixe ou peut varier avec le débit de l'eau.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactérie
Nom commun: Bactérie
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur
Extérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Versement ou injection
Description détaillée:
-

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 7,1 mg/L de chlore
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
7,1 mg/L de chlore actif avec une durée de rétention de 30 minutes

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg).
- Bidon en HDPE (1 kg).
- Jerrican en PP (4 kg).
- Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Réduire les concentrations résiduelles en chlore actif par filtration au charbon actif ou par addition d'agents réducteurs (ex.: acide ascorbique ou ascorbate de sodium) avant rejet de l'effluent dans les eaux de surface. Les effluents traités peuvent également être stockés dans un bassin tampon de rétention. Un suivi régulier de la qualité de l'effluent est requis afin d'assurer sa conformité aux normes de qualité considérant les différentes réglementations en vigueur ie, Directive 2006/44/CE.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des piscines (publiques et privées): traitement choc contre les micro-organismes - Professionnels

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Les produits sont ajoutés aux piscines publiques/privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement choc contre les micro-organismes.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactérie Nom commun: Bactérie Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versement ou injection via système doseur Description détaillée: -

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 10 mg/L de chlore actif
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
Bactéries, virus: 10 mg/L de chlore actif (temps de contact 10 min)

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg).
- Bidon en HDPE (1 kg).
- Jerrican en PP (4 kg).
- Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Traitement choc sans système de dosage :
- Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche
- Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser ce produit exclusivement pour traiter l'eau des piscines reliées à un réseau d'eaux usées. Ne pas déverser l'eau des piscines directement dans les eaux de surface.
- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs
- Ne pas permettre la ré-entrée dans la piscine avant que la concentration en chlore actif ne revienne à la dose continue (soit 1.4 mg/L de chlore actif)

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des piscines (publiques et privées): traitement choc contre les algues - Professionnels

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Les produits sont ajoutés aux piscines publiques/privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement choc contre les algues vertes. La dose d'application du produit ajouté dans la piscine dépend de la qualité de l'eau (e.g. en fonction de la turbidité).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Algue Verte Nom commun: Algué Verte Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versement ou injection via système doseur Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 10 - 15 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 10 - 15 mg/L de chlore actif Délai d'action: 48H
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Recommandation d'usage :
- 10 mg/L de chlore actif pour une eau modérément verte (104 CFU/mL)
- 15 mg/L de chlore actif pour une eau très verte (105 CFU/mL)
- Si le niveau de contamination et / ou la charge organique est / sont inconnus, le traitement pourrait être réalisé en deux temps: si une première dose de 10 mg / L n'est pas suffisante pour atteindre une eau visuellement satisfaisante dans les 48 h, une deuxième dose de 5 mg / L peut être ajoutée.
- Traitement choc sans système de dosage :
 - o Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granulés nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40g/L
 - o Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser ce produit exclusivement pour traiter l'eau des piscines reliées à un réseau d'eaux usées. Ne pas déverser l'eau des piscines directement dans les eaux de surface.
- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs
- Ne pas permettre la ré-entrée dans la piscine avant que la concentration en chlore actif ne revienne à la dose continue (1.4 mg/L)

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Désinfection des piscines (publiques et privées): Flux continu - Professionnels

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Les produits sont ajoutés en flux continu aux piscines publiques/privées liées à un système de traitement des eaux.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Bactérie Nom commun: Bactérie Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Algue verte Nom commun: Algue verte Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système doseur automatique ou versement manuel Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 1,4 mg de chlore actif/L (sans agent stabilisant) Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - Traitement périodique avec des tablettes ou des granulés et système de dosage : maintenir en permanence un taux de chlore actif à 1,4 mg / L. - Traitement périodique sans système de dosage : o Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses.
--

pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40g/L
o Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser ce produit exclusivement pour traiter l'eau des piscines reliées à un réseau d'eaux usées. Ne pas déverser l'eau des piscines directement dans les eaux de surface.
- Pour l'application de la solution de granulés ou tablettes pré-dissoutes (application manuelle), porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des lunettes chimiques, une combinaison (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une visière.
- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs jusqu'à la complète dissolution du produit en cas de versement manuel.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter une combinaison (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes pendant les phases de mélange/chargement (emballage de taille supérieure à 10kg) et de post-application (maintenance, contact avec le produit solide)
- Porter un équipement de protection respiratoire anti poussière avec un facteur de protection assigné de minimum 20 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) durant la manipulation du produit lors du mélange/chargement (emballage de taille supérieure à 10kg) (utilisateur et personne présente).
- Les équipements de protection ne sont pas nécessaires pour le mélange/chargement du produit avec un emballage de taille inférieure ou égale à 10kg avec l'utilisation d'un outil avec une poignée (comme une cuillère ou une pince) pour transférer le produit. Cet outil doit être fourni avec l'emballage et ne doit pas être au contact du produit (il ne doit pas être stocké à l'intérieur de l'emballage). Le transvasement doit être évité.
- Le grand public ne doit pas être présent durant la phase de mélange/chargement.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
Enlever tous les vêtements contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.
Appeler un centre antipoison/un médecin.
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin:
Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH> 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.
En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.
Informations au personnel de santé / au médecin:
Initier les mesures de premiers secours si nécessaire, puis appeler un centre antipoison. Traitement spécifique : (si applicable)
 - En cas d'inhalation de poussières : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
 - En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
 - Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchets dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions

normales de stockage

- Durée de conservation : 20 mois.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Stocker dans un endroit sec.

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

HYPOMEN PROFESSIONAL	Marché: FR
Hypostar Granular	Marché: FR
Hypoclor Granular Pool	Marché: FR
HYPOCHLORITE CALCIUM 70% GR	Marché: FR
HYPOCHLORITE CALC 70% GR BPR	Marché: FR
HYPOCHLORITE CALCIUM 70% GRANULE BPR	Marché: FR
AquaPure CA GR	Marché: FR
ClorPure CA GR	Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

HYPOMEN GRANULES	Marché: FR
FR-0030063-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Hypochlorite de calcium		Substance active	7778-54-3	231-908-7	100

Nom commercial

HYPOMEN PROFESSIONAL TABLETS	Marché: FR
Hypostar Tablets 20	Marché: FR
Hypostar Tablets 200	Marché: FR
Hypoclor Tab Pool	Marché: FR
HYPOCHLORITE CALC 70% TABL	Marché: FR
HYPOCHLORITE CALC 70% TABL BPR	Marché: FR
HYPOCHLORITE CALC 70% TABLETTES BPR	Marché: FR
AquaPure CA TABL	Marché: FR

ClorPure CA TABL	Marché: FR
AZUREO HYPOCHLORITE DE CALCIUM GALETS GR	Marché: FR
HYPOMEN TABLETTES	Marché: FR
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) FR-0030063-0002 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Hypochlorite de calcium		Substance active	7778-54-3	231-908-7	100

Nom commercial

HYPOMEN PROFESSIONAL WITH ANTI-SCALE	Marché: FR
Hypostar Granular Plus	Marché: FR
HYPOMEN GRANULES AVEC ADDITIF	Marché: FR
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) FR-0030063-0003 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Hypochlorite de calcium		Substance active	7778-54-3	231-908-7	99

Nom commercial

HYPOMEN PROFESSIONAL TABLETS WITH ANTI-SCALE	Marché: FR
Hyostar Tablets 20 Plus	Marché: FR
Hyostar Tablets 200 Plus	Marché: FR
AquaPure CA TABL AT	Marché: FR
ClorPure CA TABL AT	Marché: FR
CTX-128 HYPOCAL ANTICALCARIE TAB	Marché: FR
HYPOMEN TABLETTES AVEC ADDITIF	Marché: FR
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) FR-0030063-0004 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Hypochlorite de calcium		Substance active	7778-54-3	231-908-7	99

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 2

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP05 - Eau potable

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Hypochlorite de calcium		Substance active	7778-54-3	231-908-7	99 - 100

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SG : Granulés hydrosolubles
ST : Tablettes hydrosolubles

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Très toxique pour les organismes aquatiques.
Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
Ne pas respirer les .
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés..
EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
En cas d'incendie:Utiliser pour l'extinction.
Recueillir le produit répandu.
Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfections de l'eau potable dans les usines de traitement d'eau potable

Type de produit	TP05 - Eau potable
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection de l'eau au cours du traitement de l'eau potable dans les usines de distribution d'eau potable, pendant le transport entre les fournisseurs d'eau potable et avant la distribution dans (une partie) du système de canalisations communales (désinfection primaire). Les produits peuvent également être ajoutés aux eaux précédemment traitées présentes dans le réseau de distribution publique par les fournisseurs en eau potable, afin d'assurer qu'un taux résiduel en désinfectant soit maintenu à travers le système (désinfection secondaire). Les produits sont injectés dans les canalisations pour désinfecter l'eau potable.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactérie Nom commun: Bactérie Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Injection Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 0,5 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les limites de concentration en chlore dans l'eau potable définies dans la réglementation nationale doivent être respectées le cas échéant.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Systèmes collectifs d'eau potable

Type de produit

TP05 - Eau potable

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Les produits sont injectés dans les canalisations pour désinfecter l'eau potable.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactérie (incluant Legionella spp)
Nom commun: Bactérie (incluant Legionella spp)
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Injection Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 1 mg de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Traitement continu : 1 mg de chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les limites de concentration en chlore dans l'eau potable définies dans la réglementation nationale doivent être respectées le cas échéant.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter une combinaison (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes pendant les phases de mélange/chargement (emballage de taille supérieure à 10kg) et de post-application (maintenance, contact avec le produit solide)
- Porter un équipement de protection respiratoire anti poussière avec un facteur de protection assigné de minimum 20 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) durant la manipulation du produit lors du mélange/chargement (emballage de taille supérieure à 10kg) (utilisateur et personne présente).
- Les équipements de protection ne sont pas nécessaires pour le mélange/chargement du produit avec un emballage de taille inférieure ou égale à 10kg avec l'utilisation d'un outil avec une poignée (comme une cuillère ou une pince) pour transférer le produit. Cet outil doit être fourni avec l'emballage et ne doit pas être au contact du produit (il ne doit pas être stocké à l'intérieur de l'emballage). Le transvasement doit être évité.
- Le grand public ne doit pas être présent durant la phase de mélange/chargement.
- L'utilisateur doit s'assurer du respect des valeurs limites de chlorates dans l'eau potable conformément à la Directive Eau .
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille SOJITZ FAMILY.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
Enlever tous les vêtements contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.
Appeler un centre antipoison/un médecin

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin:
Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.
En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
En l'absence de symptômes: Appeler un centre antipoison/un médecin.
Informations au personnel de santé / au médecin:
Initier les mesures de premiers secours si nécessaire, puis appeler un centre antipoison. Traitement spécifique: (si applicable)
En cas d'inhalation de poussières: sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté); appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchets dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 20 mois.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Stocker dans un endroit sec.

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

HYPOMEN WATER	Marché: FR
Hyostar Granular AQ	Marché: FR
Hypoclean Granular	Marché: FR
Hypoclor Granular Drinking Water	Marché: FR
HYPOCHLORITE CALCIUM 70% GR EP	Marché: FR
HYPOCHLORITE CALC 70% GR EN900	Marché: FR
HYPOCHLORITE CALCIUM 70% GRANULE EP	Marché: FR
AquaPure CA GR EN900	Marché: FR
ClorPure CA GR EN900	Marché: FR
FR-0030063-0005 1-2	

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Hypochlorite de calcium		Substance active	7778-54-3	231-908-7	100

Nom commercial

HYPOMEN WATER TABLETS	Marché: FR
Hypostar Tablets 20 AQ	Marché: FR
Hypostar Tablets 200 AQ	Marché: FR
Hypoclean Tablets 20	Marché: FR
Hypoclean Tablets 200	Marché: FR
FR-0030063-0006 1-2	

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Hypochlorite de calcium		Substance active	7778-54-3	231-908-7	100

1. Informations administratives sur le méta-RCP**1.1. Identificateur du méta-RCP**

Meta RCP 3

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Hypochlorite de calcium		Substance active	7778-54-3	231-908-7	99 - 100

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SG : Granulés hydrosolubles
ST : Tablettes hydrosolubles
BR : Briquettes hydrosolubles

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Très toxique pour les organismes aquatiques.
Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas respirer les .

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés..

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/....

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'incendie:Utiliser pour l'extinction.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des piscines (privées): Traitement choc contre les micro-organismes

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Les produits sont ajoutés aux piscines privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement choc contre les micro-organismes.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactérie Nom commun: Bactérie Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Méthode(s) d'application	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>-</p> <hr/> <p>Méthode d'application: Versement ou injection via un système doseur</p> <p>Description détaillée:</p> <p>-</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 10 mg/L de chlore actif</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Bactéries et virus: 10 mg/L de chlore actif (temps de contact de 10 min)</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg).</p> <p>- Bion en HDPE (1 kg).</p> <p>- Jerrican en PP (4 kg).</p> <p>- Seau en PP/PE (2-5-10 kg), en PP (1-2-3-4-5-10 kg), en HDPE (10 kg).</p> <p>Comme les produits sont classés corrosifs H314, un bouchon sécurité enfant et un sigle tactile sont requis pour les emballages des produits à usage non professionnel</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - Traitement choc sans système de dosage : <ul style="list-style-type: none"> o Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40g/L. o Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche.
--

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs - Ne pas permettre la ré-entrée dans la piscine avant que la concentration en chlore actif ne revienne à la dose continue (1,4 mg/L)

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des piscines (privées) : Traitement choc contre les algues

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Les produits sont ajoutés aux piscines privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement choc contre les algues vertes. La dose d'application du produit ajoutée dans la piscine dépend de la qualité de l'eau (ex. en fonction de la turbidité).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Algues vertes Nom commun: Algues vertes Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versement ou injection via un système doseur Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 10-15 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Délai d'action: 48H

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3-3-4 kg).
- Bidon en HDPE (1 kg).
- Jerrican en PP (4 kg).
- Seau en PP/PE (2-5-10 kg), en PP (1-2-3-4-5-10 kg), en HDPE (10 kg).
Comme les produits sont classés corrosifs H314, un bouchon sécurité enfant et un sigle tactile sont requis pour les emballages des produits à usage non professionnel

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Recommandation d'usage :
10 mg/L de chlore actif pour une eau modérément verte (104 CFU/mL)
15 mg/L de chlore actif pour une eau très verte (105 CFU/mL)
- Si le niveau de contamination et / ou la charge organique est / sont inconnus, le traitement pourrait être réalisé en deux temps: si une première dose de 10 mg / L n'est pas suffisante pour atteindre une eau visuellement satisfaisante dans les 48 h, une deuxième dose de 5 mg / L peut être ajoutée.
- Traitement choc sans système de dosage :
 - o Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40g/L
 - o Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs
- Ne pas permettre la ré-entrée dans la piscine avant que la concentration en chlore actif ne revienne à la dose continue (1,4 mg/L)

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des piscines (privées): flux continu

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Les produits sont ajoutés aux piscines privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement en flux continu.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactérie Nom commun: Bactérie Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Algues Vertes Nom commun: Algues Vertes Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Non-medical sector Indoor/outdoor
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versement ou injection via un système doseur ou application manuelle Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 1,4 mg de chlore actif/L (sans agents stabilisant) Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 1,4 mg de chlore actif/L (sans agents stabilisant)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg).

- Jerrican en PP (4 kg).
 - Seau en PP/PE (2-5-10 kg), en PP (1-2-3-4-5-10 kg), en HDPE (10 kg).
- Comme les produits sont classés corrosifs H314, un bouchon sécurité enfant et un sigle tactile sont requis pour les emballages des produits à usage non professionnel

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Traitement périodique avec des tablettes ou des granulés et système de dosage :
- Maintenir en permanence un taux de chlore actif à 1,4 mg / L.
- Traitement périodique sans système de dosage :
 - Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40g/L
 - Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs jusqu'à la complète dissolution du produit en cas de versement manuel.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Le traitement doit être effectué à un pH compris entre 6.8 et 7.4
- Les doses d'emploi du produit (dilution, quantité de produit à mettre dans la piscine,...), devront figurer clairement sur l'étiquette afin de garantir l'efficacité du produit pendant son application.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Utiliser ce produit exclusivement pour traiter l'eau des piscines reliées à un réseau d'eaux usées. Ne pas déverser l'eau des piscines directement dans les eaux de surfaces
- Produits granulés et tablettes : utiliser un outil avec une poignée (comme une cuillère ou une pince) pour transférer le produit. Cet outil doit être fourni avec l'emballage et ne doit pas être au contact du produit (il ne doit pas être stocké à l'intérieur de l'emballage). Le transvasement doit être évité.
- Attendre la complète dissolution du produit avant de toucher le système doseur, le skimmer ou le réservoir.
- Éviter les éclaboussures durant le mélange et chargement et l'application du produit pré-dissout dans le seau.
- Se laver les mains après utilisation du produit
- Éviter le contact avec les yeux et la peau

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
Enlever tous les vêtements contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.
Appeler un centre antipoison/un médecin
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin:
Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.
En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.
Informations au personnel de santé / au médecin:
Initier les mesures de premiers secours si nécessaire, puis appeler un centre antipoison. Traitement spécifique : (si applicable)
 - En cas d'inhalation de poussières : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
 - En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchets dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 20 mois.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Stocker dans un endroit sec.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

HYPOMEN	Marché: FR
Hypostar Granular PBL	Marché: FR
HYPOCHLORITE CALCIUM 70% GR NP	Marché: FR
HYPOCHLORITE CALC 70% GR NP	Marché: FR

HYPOCHLORITE CALCIUM 70% GRANULE NP	Marché: FR
AquaPure CA GRANULE NP	Marché: FR
ClorPure CA GRANULE NP	Marché: FR
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) FR-0030063-0007 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Hypochlorite de calcium		Substance active	7778-54-3	231-908-7	100

Nom commercial

HYPOMEN TABLETS	Marché: FR
Hyostar Tablets 20 PBL	Marché: FR
Hyostar Tablets 200 PBL	Marché: FR
HYPOCHLORITE CALC 70% TABL NP	Marché: FR
HYPOCHLORITE CALC 70% TABL NP	Marché: FR
HYPOCHLORITE CALC 70% TABLETTES NP	Marché: FR

AquaPure CA TABL NP	Marché: FR
ClorPure CA TABL NP	Marché: FR
AZUREO HYPOCHLORITE DE CALCIUM GALETS	Marché: FR
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) FR-0030063-0008 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Hypochlorite de calcium		Substance active	7778-54-3	231-908-7	100

Nom commercial

HYPOMEN STICKS	Marché: FR
Hyopstar Tablets Sticks PBL	Marché: FR
CTX-123 HYPOCAL STICK	Marché: FR
HYPOCHLORITE STICK Non Stabilisé	Marché: FR
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) FR-0030063-0009 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Hypochlorite de calcium		Substance active	7778-54-3	231-908-7	100

Nom commercial

HYPOMEN WITH ANTI-SCALE	Marché: FR
Hyostar Granular Plus PBL	Marché: FR
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) FR-0030063-0010 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Hypochlorite de calcium		Substance active	7778-54-3	231-908-7	99

Nom commercial

HYPOMEN TABLETS WITH ANTI-SCALE	Marché: FR
Hyostar Tablets 20 PLUS PBL	Marché: FR
Hyostar Tablets 200 PLUS PBL	Marché: FR

AquaPure CA TABL AT NP	Marché: FR
ClorPure CA TABL AT NP	Marché: FR
CTX-128 HYPOCAL ANTICALCAIRE	Marché: FR
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) FR-0030063-0011 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Hypochlorite de calcium		Substance active	7778-54-3	231-908-7	99